

## **Un couple d'éclusiers-passeurs, Blaise GUÉRINAULT et son épouse Paulette (née FOUASSIER)**

Un couple d'éclusiers s'est spécialisé dans ce type de passages. Combien ont-ils passé de fugitifs ? Sans doute des dizaines selon leur témoignage oral recueilli dans les années 1990. Blaise Guérinault (décédé en 1993 à Amboise et inhumé à Bléré) et son épouse Paulette (née Fouassier, en 1913 ; décédée le 23 août 2010, à Bléré et inhumée au cimetière de la commune) mènent une vie paisible avant l'arrivée des Allemands ; leur travail consiste à mettre et à enlever les aiguilles en bois autour des tabliers qui forment le barrage de Bléré pendant plusieurs mois par an. Ils activent l'ouverture des portes en bois pour laisser passer les bateaux. Leur travail diffère peu de celui des éclusiers actuels.

En 1940, Bléré est située en zone occupée. Le pont a été détruit par le génie français pour freiner l'avancée des Allemands. Un pont de bateaux a été mis en place par les Allemands et le pont réparé progressivement. Bléré est situé au bord septentrional de la ligne de démarcation. Le cimetière est zone occupée, après avoir été en zone non occupée, pendant quelques jours. A quelques mètres est située la cave coopérative, à quelques centaines de mètres du Cher qui fait frontière entre les deux zones depuis Vierzon jusqu'à l'est de Bléré. Aussi, la cave est localisée en zone libre, sur la rive gauche. Sur l'autre rive, l'écluse de Bléré – La Croix, à près d'un kilomètre. En traversant le Cher en diagonal en bateau depuis l'écluse, les passeurs peuvent faire passer des fugitifs en zone libre aux alentours de la cave coopérative. A quelques mètres de celle-ci, un poste allemand a été installé dans une modeste maison à la sortie orientale de la commune. De la petite maison éclusière, le jeune couple voit les Allemands se baigner sur la plage de Bléré, en face de la cuisine, sur la rive gauche. Les occupants sautent du plongoir, dont il ne reste aujourd'hui que la base en ciment, visible seulement en période de très basses eaux. Pour eux, voir l'ennemi se détendre leur est insupportable. Ils souhaitent alors « faire quelque chose » contre cet état de fait. Leur situation, très proche de la ligne de démarcation et de la zone non occupée, leur donne l'occasion d'aider des fugitifs à franchir clandestinement la ligne de démarcation.

L'éclusière repère alors les personnes, souvent perdues, qui souhaitent franchir la ligne de démarcation. Les fugitifs arrivent souvent de la forêt d'Amboise et descendent le versant septentrional de la rivière. La nuit, les passagers clandestins sont cachés dans l'écluse ou bien à ses abords. La barque, qui est coulée dans le chenal de passage de l'écluse, est écopée la nuit. Les fugitifs montent dedans avec quelques victuailles données par l'éclusière. L'éclusier assure le transport interzone jusqu'en amont de l'écluse, près de la rive qui est proche de la cave coopérative vinicole. Aucun drame n'a été relevé. Toutefois, le couple d'éclusiers doit se méfier des Allemands qui font passer un projecteur sur le Cher depuis le pont, afin d'éclairer la rivière et l'écluse. Il faut également repérer les heures de passage des patrouilles des douaniers allemands, installés depuis février 1941. Les douaniers changent leurs horaires régulièrement et sont dotés de chiens pour tromper les passeurs et les passagers clandestins. Les éclusiers ont dû arrêter leurs passages à plusieurs reprises, sachant surveillés.

Nous ignorons s'ils ont agi avec d'autres passeurs. C'est probable. Car les passagers clandestins étaient peut-être récupérés de l'autre côté du Cher pour être convoyés vers un bus ou une automobile capable de les transporter plus au sud, en zone « libre. » On peut rapporter un indice, donné dans un entretien par Blaise, au début des années 1990 : il s'est entendu avec un marchand de vin de Saint-Aignan-sur-Cher, une commune à cheval sur la ligne de démarcation, profitant de son Ausweis (laissez-passer) et de sa facilité à aller se fournir au sud de la ligne pour faire passer des gens cachés dans ses tonneaux vides. Il est donc fort probable que le couple d'éclusiers ait aussi obtenu l'aide des salariés de la cave, située à côté du poste allemand de la ligne de démarcation.

Ces habitants de Bléré sont restés près de 4 décennies sans rien dire sur leur action clandestine risquée. Ce silence est classique chez de nombreux passeurs et passeuses qui estiment n'avoir fait que leur devoir par humanité.